LECTURES DE CITOYENS
Tous unis contre les discriminations !

Date limite d'inscription : mercredi 13 octobre 2021

Initié depuis 2013-2014 par la DDCSPP de la Haute-Vienne, les « Lectures de citoyens » sont depuis 2016 coordonnées par l'association départementale Lire et faire lire. Après avoir décliné l'opération sur plusieurs thématiques (l'intergénérationnel, le handicap, le vivre-ensemble et le développement durable), il est proposé pour la période 2021-2023 d'aborder la notion de discrimination auprès des plus jeunes.
Avec le soutien de la coordination, il sera proposé d'aborder différentes formes de discrimination, au choix des structures. 4 formes de discrimination seront néanmoins proposées comme illustration, **à travers la lecture d'albums ou de livres jeunesse** pour **lesquels les enfants devront voter** lors d'une journée de clôture.
Afin d'aller plus loin dans le projet, nous demandons à toutes les structures participantes de se mettre en compétition et de **concevoir un jeu de société**, comme outil ludique et pédagogique, afin d'éduquer à la lutte contre les discriminations. Ce jeu de société sera l'aboutissement d'un travail collaboratif engagé par les enfants, il sera ensuite soumis à un jury de professionnels qui déterminera le lauréat de cette édition.

1- Objectifs

La discrimination est fondée sur l'intolérance et le refus de la différence. Ne pas subir de discrimination est un droit fondamental que l'on doit s'efforcer de faire respecter. De nombreuses déclarations ou conventions internationales, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, condamnent toutes les formes de discriminations. Trop souvent aujourd'hui, nous sommes confrontées à des formes de discrimination diverses et ce dès le plus jeune âge ; c'est pourquoi avec cette nouvelle thématique, nous entendons permettre aux plus jeunes de :

- ✓ déconstruire des stéréotypes ;
- ✓ combattre des préjugés ;
- ✓ et être capable d'identifier les discriminations.

En maitrisant ces bases, vous pourrez aborder avec les enfants la notion de **harcèlement scolaire**, la lutte contre le harcèlement doit en effet être une priorité partagée car elle participe à la prévention de toutes les formes de violences à caractère discriminatoire.
Il nous parait également intéressant de développer des actions favorisant :

- ➢ l'utilisation du livre comme outil de médiation ;
- ➢ l'engagement citoyen et une meilleure connaissance de ses droits et devoirs ;
- ➢ les collaborations entre acteurs associatifs et institutionnels

2- Pour qui ?

Toutes structures implantées en Haute-Vienne accueillant régulièrement, en dehors de l'école, des enfants âgés de 3 à 14 ans, (accueil de loisirs, accompagnement à la scolarité, bibliothèques associatives…) soucieuses d'inscrire leur action dans une démarche d'ouverture à la lecture, de promotion des solidarités et souhaitant développer un projet autour de la notion de discrimination.

3- Le déroulement de l'action

De novembre à avril, chaque structure devra aborder la discrimination de façon transversale en abordant dans un premier temps les points suivants :

- Qu'est-ce qu'une discrimination ? Comment naissent-elles ?
- Les libertés individuelles et les droits de l'enfant
  - *Une formation spécifique sera proposée aux animateurs afin de leur donner toutes les clefs pour l'animation de temps d'échanges et d'activités avec les enfants.*

De façon plus précise, vous pourrez aborder les différentes formes que peuvent prendre les discriminations :

- liées aux handicaps
- liées au genre
- liées aux origines
- liées aux convictions religieuses
- liées à l'âge
- liées à la vie quotidienne : accès aux soins, au logement, à l'alimentation etc….
- les discriminations à l'école : la notion de harcèlement scolaire
- …

La lecture des livres de la sélection du prix littéraire viendra étayer le contenu de vos interventions/échanges avec les enfants. Les lectures pourront être animées par les bénévoles de Lire et faire lire. A l'issu de ces lectures, les enfants seront conviés à voter pour leur ouvrage préféré dans les mêmes conditions qu'un vote républicain.
En abordant différentes thématiques, vous pourrez **construire pas à pas votre jeu de société.**

- *Une formation sera également proposée avec la ludothèque de Limoges afin de vous aider dans la conception d'un jeu de société (présentation de différents supports réalisables avec des enfants, conseils pratiques…).*

Les ressources mises à disposition seront les suivantes :

- Un livre support par structure
- 4 albums jeunesse ou romans abordant une forme de discrimination pour les 4 tranches d'âges
- Participation à « Jouons la carte de la fraternité » ou dans la même idée, atelier d'art postal et envoi des cartes au préfet de la Haute-Vienne (ou Psdt de la République ?)
- Des temps de formation (autour des discriminations et sur la conception d'un jeu de société).

Nous vous encourageons vivement à vous rapprocher de partenaires associatifs et/ou institutionnels : https://www.antidiscriminations.fr/

Clôture de l'action : Si les conditions sanitaires le permettent, nous envisageons à ce jour d'organiser une d'1/2 journée de clôture commune au cours de laquelle seront proposées diverses activités : vote pour l'album jeunesse préféré (dans les mêmes conditions qu'un vote républicain), lectures, activités physiques ou manuelles, présentations des différents jeux de société créés et élection du lauréat, etc.

4- Calendrier de l'action

- **Remise fiche projet** : le mardi 12 octobre au plus tard
- **1ère réunion préparatoire** : le mardi 12 octobre à 9h30 à la ligue de l'enseignement
- **Remise des livres aux structures participantes** : novembre 2021
- **Période d'exécution** : novembre à mai 2022 soit 6 mois
- **Formation 1 :** *exemples : « Des stéréotypes à la discrimination » / « Être acteur-trice de la diversité - Lutter contre les discriminations»*
- **Formation 2 :** *« création d'un jeu de société : les bases » par la ludothèque de Limoges*
- **Date maximale remise jeu de société** : mercredi 18 mai 2022 (à confirmer)
- **Date de la ½ journée de clôture** : mercredi 18 mai 2022 (à confirmer)

5- Engagements réciproques

Lire et faire lire s'engage à coordonner l'action des bénévoles et des professionnels, à fournir des livres aux structures et aux bénévoles et à organiser les temps de formation utiles et nécessaires à tous, favoriser la mise en lien avec des partenaires associatifs et institutionnels du département, assurer une veille afin de faciliter l'inscription de l'action dans des réseaux nationaux en vue de promouvoir l'engagement des structures dans cette initiative.

Les structures s'engagent à :

- participer aux différents temps de coordination,
- réaliser le jeu de société qui sera soumis à un jury,
- développer des activités en lien avec la thématique,
- participer à la journée de clôture.

A NOTER : Les livres et albums jeunesse seront remis gracieusement par l'association Lire et faire lire – si le projet n'est pas mené à terme, les livres seront récupérés par l'association.

Modalités de réponse :

Merci de retourner la fiche projet (jointe) complétée et signée **par mail à lirefairelire87@gmail.com**

UDAF 87 – Service Action Générale - 18 ave G et V Lemoine – 87 065 Limoges CEDEX
Johanna Tricard – Assistante Développement Associatif – 05 55 10 93 33 – jtricard@udaf87.asso.fr
Emma Papon - Assistante Développement Associatif – 05 55 10 55 49 – epapon@udaf87.asso.fr